

PROCÈS VERBAL
École Jean-Baptiste-Meilleur
Réunion du Conseil d'établissement
Mercredi 26 novembre 2014

Présents :

MM.

Hugo Thibaudeau-Robitaille, parent d'élève
Arnaud Zbinden, parent d'élève
Mustapha Tiliouine, parent d'élève
Pierre Boulanger, représentant de la communauté

M^{mes}

Annick Houle, directrice
Julie Lachance, secrétaire d'école
Christine Lenoir, parent d'élève
Delgertsetesg Tsogdelger
Pascale Carrère, psychoéducatrice

Absents :

M. Jean Nadeau, parent d'élève
M. Boum Noël, parent d'élève
M. Marc Baudin, titulaire
M^{me} Imane Allam

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- M^{me} Carrère propose
- M^{me} Crête appuie

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE

M^{me} Lachance propose
M. Thibaudeau-Robitaille appuie

3. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE

4. FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les parents du CÉ doivent remplir le formulaire afin de confirmer qu'ils ne sont pas en conflit d'intérêt avec la CSDM.

5. ADOPTION DU BILAN DE PLAN DE LUTTE 2014

- M. Zbinden propose
- M^{me} Crête seconde

Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école 2014-2015

a) Lecture du Bilan

Lieux les plus à risques : cour d'école et toilettes

Seulement 5 cas d'intimidation ont été rapportés en 2013-2014

Yves comptabilise tous les incidents, conflits, etc.

6. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE SUR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 2015

- M^{me} Lenoir propose
- M. Tiliouine seconde

Un parent portant plainte de violence sera dirigé vers l'éducateur de l'école, soit Yves Lavoie. À moins d'un acte d'intimidation, le parent sera plutôt dirigé vers une psychoéducatrice et/ou la direction.

M. Thibaudeau-Robitaille se demande s'il ne serait pas important d'envoyer aux parents des informations aux parents pour les aider à décoder les changements chez leurs enfants. M^{me} Houle nous informe que tout est bien expliqué dans l'agenda scolaire.

7. MOT DE LA DIRECTION

C.S.D.M.

- 40% des écoles feraient désormais partie de la C.S.M.B.
- Suite au déficit de la C.S.D.M., M. Bolduc avait demandé des coupures de 9 millions de dollars. Cette proposition fut refusée par les commissaires de la C.S.D.M.
- M. Sylvain, directeur de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, s'est rendu en Chine avec M. Bolduc à une formation quelconque. Ils semblent avoir un bon contact.
- Avec ce redécoupage de la C.S.D.M. nous perdrons la majorité des élèves allophones et conserverions les écoles qui coûtent le plus cher (établissement pour élèves handicapés, etc.) car les besoins de cette clientèle sont plus importants.
- Qu'advierait le mouvement de personnel?
- Coûts reliés à ce redécoupage versus les économies?

Marchethon

- Les élèves ont ramassé environ 2000\$. Cette somme sera utilisée pour des sorties éducatives.

Activités de financement

- 300\$ ont été ramassés avec la vente des gâteaux, par les élèves finissants
- Normalement, l'activité de financement aurait dû être approuvée par le C.É., mais ce fut décidé à la dernière. M^{me} Houle demande aux membres du C.É. de voter pour approuver les activités de financement à venir. Par contre, si ce sont d'importantes activités de financement, les membres seront avisés à l'avance et devront donner leur accord.
- M^{me} Lenoir propose
- M. Boulanger appuie

8. QUESTIONS DIVERSES

Augmentation des frais au Service de garde

Ça risque d'être augmenté à 8\$ à partir d'avril 2015, mais pas plus.

C'est plutôt les tarifs des C.P.E. qui seront augmentés.

Peut-être qu'un ajustement aux impôts sera fait, mais rien n'est encore certain.

Nous prévoyons une augmentation de la clientèle chez les maternelles 4 ans, car pour les parents, ce sera beaucoup moins coûteux d'envoyer leurs enfants à l'école plutôt qu'au C.P.E.

Moyens de pression

M^{me} Lachance préparera des affiches et s'occupera d'envoyer un courriel aux parents de nos élèves. M. Thibaudeau-Robitaille propose d'aider M^{me} Lachance avec la composition du courriel.

Le but est surtout d'informer les parents sur les impacts que pourraient avoir le redécoupage de la C.S.D.M.

Les parents ont déjà reçu le courriel de la C.S.D.M., mais nous voulons leur envoyer un courriel de la part du C.É.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION À 20 :10

La présidente,

La directrice,

Christine Lenoir

Annick Houle